



Séparation harcèlement moral

Par **Coco**, le **29/08/2009** à **20:06**

Bonjour,

Je vous écris pour 1 amie très chère. Elle vit en couple (non marié ni pacsé) dans une maison dont ils sont tous les 2 propriétaires. Elle a 2 filles (8 et 6 ans) en garde alternée avec son ex-mari.

Elle subit un harcèlement moral de son compagnon mêlant brimades et humiliations. Ses 2 filles vivent très mal cette situation surtout qu'il commence à s'en prendre à elles verbalement. Une séparation s'impose pour le bien de ses filles et elle-même. Il souhaite qu'elles partent en laissant tout alors que la majorité du mobilier appartient à mon amie (factures à l'appui). De plus il est impossible financièrement à mon amie de cumuler sa part de la maison (traites et autres frais) ET 1 loyer pour se reloger elle et ses filles.

Alors que faire pour que cette situation ne s'éternise pas? Quels sont ses droits? Quelles solutions sont possibles?

Merci de les aider.